

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 26 (1969)

Heft: 4

Rubrik: Formation des entraîneurs à l'étranger

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Formation des entraîneurs à l'étranger

Le Comité national pour le sport d'élite et l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport ont publié récemment le premier cours pour les entraîneurs d'élite des associations suisses de gymnastique et de sport. Ce cours commencera en avril 1969 et durera deux ans. Pour permettre une comparaison, voici quelques données sur la formation d'entraîneur à l'étranger. (Voir à ce sujet l'article de Guido Schilling dans le no 1/1969).

Tchécoslovaquie

Généralités : J'ai eu l'occasion, en tant qu'hôte du Dr M. Vanek, licencié en psychologie, de découvrir la faculté d'éducation physique et de sport de l'Université «Charles» de Prague. Elle se trouve installée dans une vieille maison patricienne transformée et élargie, dans le vieux quartier de Prague. L'école supérieure de la culture physique, à l'origine indépendante, a énormément profité, du point de vue scientifique (par exemple les professeurs), de son adhésion en 1958 à la «vénérable» Université «Charles». Le doyen, Prof. Dr L. Serbus, dirige avec quatre pro-doyens cette faculté.

«L'équipe» à leur disposition est composée de :

5 professeurs
22 licenciés
79 agrégés
9 assistants et lecteurs
85 collaborateurs qualifiés (techniciens, administration)

En cinq ans, s'accomplit la formation de maître de gymnastique et de sport en tant qu'étude spécialisée (étude «solo»), liée à une seconde matière (les langues, la biologie, la géographie, les mathématiques). Actuellement 570 étudiants sont inscrits pour les études normales et 380 pour les études par correspondance.

Formation d'entraîneur

Outre les cours de formation pour maîtres de gymnastique et de sport — exclusivement pour les étudiants possédant un diplôme d'école moyenne — la faculté organise également, en collaboration avec la CSTV (Fédération nationale de l'éducation physique), un cours de trois ans pour entraîneurs. Ce dernier n'exige pas le baccalauréat. Les associations y inscrivent normalement les ex-sportifs d'élite qui désirent devenir entraîneurs.

Ce cours est fréquenté en tant qu'étude par correspondance. Après l'examen final, les étudiants obtiennent le diplôme d'entraîneur de 1^{re} classe, qui donne droit par exemple à exercer ce métier à l'étranger. Les entraîneurs de 2^e et 3^e classe sont formés par la CSTV par des cours de brève durée (par exemple cours d'une semaine). Outre les leçons par correspondance (bases, théorie), les matières suivantes (pratiques, orales) sont prévues :

Emploi du temps pour la formation d'entraîneurs à l'Université «Charles» de Prague :

Philosophie	46
Sociologie	46
Economie	46
Introduction dans les études	6
Psychologie générale et appliquée	32
Pédagogie	14
Physiologie chimique	22
Dessin	6
Anatomie et anthropométrie	52

Physiologie humaine	34
Physiologie des exercices physiques	26
Massage	10
Hygiène	26
Secours et contrôle médical	22
Méthodologie	40
L'histoire du sport	10
Aide par le film	14
Formation sportive fondamentale	122
Formation spécialisée	196

Remarques

C'est une formation «dure» et approfondie. Selon l'avis du Dr Sloboda, directeur des études par correspondance, plusieurs étudiants échouent à cause de la longue durée du cours. Il est recommandable de ne pas prévoir plus de deux ans à l'avance. Les cours sont organisés d'une façon plus ou moins compacte pour telle ou telle discipline sportive, selon le besoin. Le nombre des participants par discipline varie de cinq à dix étudiants.

L'Autriche

L'institut fédéral de l'éducation physique à Vienne organise, outre celle de maître de sport en tant que libre profession et celle des fonctionnaires à titre honorifique, la formation d'entraîneur. Actuellement on forme des entraîneurs de football, d'athlétisme et de hockey sur gazon, sur demande et en collaboration des associations sportives. (La formation des entraîneurs de ski est réglée par l'union des moniteurs de ski.)

Extrait de «Sport aus Oesterreich», Bureau de documentation et d'informations pour les exercices physiques, Vienne 1965.

La Hollande

La fédération sportive néerlandaise organise des sois-disants cours de condition pour les maîtres d'éducation physique engagés comme entraîneurs. Ces cours comprennent 63 leçons de 45 minutes.

Physiologie sportive	15
Instruction médicale	1½
Pédagogie sportive	3
Psychologie sportive	5
Formes et théories d'entraînement	10½
Analyse du mouvement	3
Démonstrations	6
Discussions, introduction	7
Entraînement de condition physique pour femmes	3
Massage sportif, blessures et accidents dans le sport, surentraînement	6
Détermination de l'état d'entraînement	3

La plupart des licenciés sont des professeurs de l'académie pour l'éducation physique. Les leçons ont lieu chaque mardi soir de 19 heures à 20 h. 30 à Utrecht. Durée du dernier cours 17 octobre 1967 à fin mars 1968.

Extrait du programme de cours de la FSN Gravenhage 1967.

La Hongrie

Contemporainement à la formation quadriennale des maîtres de sport au niveau universitaire, on a la possibilité d'obtenir un diplôme d'entraîneur. Pour cela, il faut fréquenter, pendant les deux dernières années de la formation normale de maître de sport, des cours spéciaux dans la branche sportive correspondante et se distinguer dans des travaux autonomes. Seul un en-

traîneur avec une telle qualification peut être engagé à titre professionnel par une association sportive.

Extrait d'un entretien avec M. Istvan Csutka, entraîneur des lanceurs de la fédération hongroise d'athlétisme, à Macolin, le 18 juillet 1968.

Israël

La nation israélienne a créé, il y a trois ans, une possibilité de formation d'entraîneur. Les participants sont pour la plupart des maîtres de gymnastique qui fré-

quentent ce cours de formation d'un an, en dehors de leur profession, après avoir été reçu à l'examen d'entrée. L'enseignement se déroule par leçons directes (5 heures en une journée par semaine ou un cours de fin de semaine). Un travail d'étude final leur permet de confirmer les notions acquises. (On n'est pas entièrement satisfait de cette méthode de formation. Actuellement on examine de nouvelles possibilités.)

Extrait d'un entretien avec M. Shalom Hermon, du ministère de l'éducation nationale, à Macolin, le 13 août 1968.

Chez nous

Où en est l'équipement sportif de Genève?

A l'heure où le Conseil municipal se penche sur la question des crédits destinés à doter Genève d'un stade digne de son importance et comme en possèdent déjà nombre d'autres cités helvétiques, il n'est pas inutile de faire le point sur l'équipement sportif de la ville. A n'en pas douter, celui-ci s'est considérablement amélioré depuis la création du Service des sports à l'orée des années 50 sous l'égide de M. Lucien Billy, conseiller administratif, et qu'a repris aujourd'hui M. Pierre Raisin, toujours en collaboration avec M. André Blanc. Le pavillon des sports, la patinoire, la piscine (qui fêtera prochainement son millionième nageur), les bassins de quartiers, les terrains de football, de hockey sur terre, constituent parmi les plus importantes étapes franchies. Mais les besoins sont toujours plus grands, sans parler du retard considérable que Genève avait pris auparavant.

Aujourd'hui, quatre projets sont sur la voie d'une plus ou moins proche réalisation: le stade d'athlétisme du Bout-du-Monde, le plongeoir de 10 mètres des Vernets, une piste de curling et le futur Pavillon des sports. Pour les deux premiers, les travaux sont en cours. Pour les deux autres, ils sont à l'état d'étude. Que peut-on en dire?

Deux inaugurations distinctes

A Champel, c'est un véritable bouleversement. L'on a, en effet, profité de la construction du nouveau stade pour exécuter quantité d'autres travaux utiles au quartier. La nouvelle piste de 400 m à huit couloirs, conforme aux exigences internationales, est tracée. L'entrée et les parkings prennent forme.

Tous ces travaux sont effectués sur la base de crédits votés le printemps dernier, et ils vont pouvoir se poursuivre si, ce mardi, le Conseil municipal accorde, sur avis des commissions ad hoc, la seconde tranche soumise à son appréciation. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'affirmer que la piste revêtue du même matériau (Akus) que le stade olympique de Munich, pourrait être inaugurée dans le courant de l'été. Quant à l'inauguration définitive, avec vestiaires en «dur», éclairage pour nocturnes, tribune de 900 places, gradins, etc., elle devrait se situer dans les deux années à venir.

Mais l'important, c'est que Genève puisse disposer, à l'heure où l'athlétisme marque de réjouissants progrès,

d'un instrument de travail permettant de les accroître encore. Il n'y a aucune raison pour que les résultats obtenus par les patineurs, hockeyeurs ou nageurs ne soient pas au moins égalés au monde de l'athlétisme. MM. Piazzalunga et Dubouloz, respectivement président de l'Association genevoise des sports et délégué de l'athlétisme à l'ACCFA, nous ont dit d'ailleurs toute leur satisfaction de voir sortir de terre le stade de Champel.

«Sur un tel emplacement, déclarent-ils, il sera possible de regrouper tous les athlètes de pointe, à quelque discipline qu'ils appartiennent, et, l'émulation aidant, ceux-ci pourront s'améliorer dans des proportions qu'on n'imagine pas aujourd'hui. L'exception Portmann, seul athlète genevois sélectionné pour Mexico, pourrait fort bien devenir la règle dans un avenir peut-être pas si lointain».

Le seul Letzigrund n'a-t-il pas fait éclater l'élite zuricoise? ajoutons-nous. Et le sport scolaire et étudiant n'y trouverait-il pas son compte à l'heure où les statistiques nous apprennent que les plus mauvais résultats des écoles de recrues sont enregistrés à... Genève?

Un matériau similaire au tartan

Ajoutons qu'une dizaine d'athlètes genevois se sont récemment rendus en Allemagne voir de quoi était fait le nouveau matériau, similaire au tartan mais d'un coût bien moindre, et qu'ils ont choisi eux-mêmes, entre plusieurs qualités, celle qui convenait le mieux aux particularités locales. D'où une garantie quasi totale sur le plan compétitif.

Autre inauguration pouvant être prévue pour l'été prochain: celle du plongeoir de 10 m des Vernets et du bassin correspondant. Ceci en prévision de la prise en charge par Genève des premiers «mondiaux» de natation en 1971.

A ce propos, il faut noter que la candidature genevoise fait ces jours-ci l'objet d'échanges de vue approfondis entre le Service des sports de la ville, le président de la Fédération internationale, M. Javier Ostos Mora (Mexique), et les délégués de la fédération suisse, MM. Altherri et Grafas. De ces conversations, il est ressorti que les installations des Vernets sont largement suffisantes. Les problèmes à résoudre concernent le public (qui ne peut être accueilli qu'en nombre restreint) et les droits de télévision.